



## Ordonnance de télécom CRTC 2019-93

Version PDF

Références : 2019-61, 2019-64 et 2019-89

Ottawa, le 2 avril 2019

### Diverses compagnies – Approbation définitive de demandes tarifaires

1. Le Conseil **approuve de manière définitive** les demandes tarifaires suivantes :

<b>Demandeur</b>	<b>Avis de modification tarifaire et description</b>	<b>Date de la demande</b>	<b>Date d'entrée en vigueur</b>
ISP Telecom Inc.	AMT 18 Tarif des services d'accès – Modifications afin de tenir compte de l'accès au territoire de TELUS Québec où elle exerce ses activités à titre de titulaire	21 février 2019	8 mars 2019
Bell Canada	AMT 7584 Tarif des montages spéciaux – Introduction d'installations d'accès DS-1	22 février 2019	9 mars 2019
Norouestel Inc.	AMT 1040 Tarif des services spéciaux – Introduction du service de montages spéciaux par protocole Internet/réseau privé virtuel n° 1	22 février 2019	9 mars 2019
CityWest Cable & Telephone Corp.	AMT 124 Tarif général – Introduction du forfait de base	22 février 2019	26 mars 2019

2. Le Conseil n'a reçu aucune intervention relativement aux demandes.
3. Des pages de tarif modifiées doivent être publiées dans les 10 jours civils suivant la date de la présente ordonnance. Les pages de tarif modifiées peuvent être présentées au Conseil sans page de description ni demande d'approbation; une demande tarifaire n'est pas nécessaire.

Secrétaire général